



COMPTE RENDU REUNION CBD 21 du 30 avril à Nuits-Saint-Georges

Présents : Edouard Chastrusse, Alain Theyssier, Carole Faivre, Jean-Claude Fontaine, Louis Lanni, Fabrice Faivre, Jean Gosnet, Jean-François Révéane, Didier Veyssière et Gérard Morillas.

Début de réunion à 18 h 45

Secrétaire de séance : Louis Lanni

1 . Compte rendu de la réunion de la Ligue du 25 avril à Macon.

Le compte rendu est fait par Louis LANNI qui a assisté à cette réunion, Edouard Chastrusse étant indisponible à cette date.

Les grandes lignes avant de recevoir le compte-rendu plus détaillé de la ligue :

- La labellisation a été présentée par Thierry Mahoudeau comme il l'avait fait lors de notre dernière réunion du CBD 21. Un état des lieux du CBD et de chaque AS en terme de licences (tableau) sera transmis, permettant ainsi au CBD et à chaque AS de fixer des objectifs de recrutement pour se rapprocher de la labellisation (objectifs 40 points) et donc de la prime de labellisation.
- La ligue compte actuellement 3301 licenciés soit - 168 par rapport à la précédente saison. Le président Philippe Troncy fait remarquer qu'il suffirait que chaque AS fasse une nouvelle licence pour obtenir le maintien du nombre de licences, objectif affiché pour cette saison par la fédération.
- Le rendu des licences non prises fausse les chiffres de la ligue, et aussi de la Fédération qui attribue notamment les points pour la labellisation. Il est proposé d'éditer les licences au fur et à mesure des commandes et ainsi de ne plus rendre de licences à la Fédération.
- Primes labellisation CBD et AS : 2324 € ont été distribué aux CBD et 3700 € aux AS. Il serait intéressant de savoir comment ont été utilisées ces primes ? (redistributions aux AS, actions, etc...).
- Les primes de labellisation sont maintenues pour la prochaine saison.
- La fidélisation est de 84, 5 % au niveau de la ligue.
- **Maintien du nombre de licences** : un outil est proposé avec l'édition d'un calendrier commun aux CBD proposant des manifestations sur les thèmes loisir, féminines, découverte et mixité, stage... Deux dates ou plus devront être réservées par chaque CBD pour l' édition du prochain calendrier de la ligue.
- **Augmentation du nombre de licences** : boule santé, boule ensemble, boule entreprise (avec prestation) sont les pistes avancées qui nécessiteront cependant la formation de l'encadrement.

- Aides de la ligue : une aide de 33% des factures est encore consentie cette saison sur les actions ayant trait aux jeunes, féminines, développement et formation. Les aides au fonctionnement ne sont plus attribuées. Transmission des factures à la ligue au plus tard fin juillet pour un paiement en septembre.

.Cette saison, dans le même esprit que la fédération, une prime de 150 € sera accordée par la ligue pour récompenser le maintien des licences au niveau du CBD et de 250 € en cas d'augmentation. De même les AS se verront attribuer une prime de 50 € pour le maintien ou pour l'augmentation du nombre de licences. 1000 € d'aide sont attribués au challenge du fair-play (jeunes). Des récompenses sportives ont été proposées : 80 € pour un titre de champion de France (400 € pour un titre AS ou club sportif). Une aide de 300 €, directement donnée à l'AS, sera attribuée à la création d'une équipe de club sportif (si au moins deux ans d'existence).

Au total la somme de 13 380€ est dédiée aux aides pour 2019-2020.

Pour 2020-2021, l'aide aux frais (factures) passe de 33 % à 22 %. Pour un retour aux effectifs de la saison 2017-2018 ou à son maintien, les CBD seront récompensés (prime) et les AS auront 50 € en cas de maintien ou d'augmentation des effectifs. Les récompenses sportives seront les mêmes que la saison précédente. Au total la somme de 12 070€ est dédiée aux aides pour 2020-2021.

- AG ligue : elle aura lieu le 8 décembre à Poligny (Jura).
- 5 000€ (subvention du Conseil régional) ont été investis dans du matériel de développement confié à Thierry Mahoudeau.
- Catégorisation : M3 jusqu'à 20 % de l'effectif. Pas d'indication pour les M2.

2 . Compte rendu financier Chaufour et Open féminin (Alain Theyssier).

Les comptes du CBD présentés par Alain Theyssier laissent apparaître une bonne gestion et un confortable solde positif notamment dû au très bon résultat du challenge Chaufour et de l'Open féminin avec un bénéfice de 1769, 29 €.

3 . Calendrier 2019-2020.

Les AS qui ne l'ont pas encore fait doivent faire parvenir rapidement leurs dates des concours hors concours fédéraux (loisirs, féminines, vétérans, etc).

Viendront ensuite les dates des rencontres AS et Clubs sportifs.

Le calendrier aura la même mouture que le calendrier 2018-2019. Il sera téléchargeable sur le site.

4. Point licences (Carole Faivre).

197 licences à ce jour : 6 M2, 21 M3, 1 F3, 125 M4, 18 F4, 20 loisir, 2 promotion, 1 – 9 ans, 2 – 11 ans, 1 – G – 15 ans.

5. Remise à niveau défraiements championnat région et France pour la saison 2018-2019.

La bonne situation financière permet pour cette saison de revoir à la hausse les défraiements pour les joueurs et joueuses en championnat régional et au France.

Simple régional à Talant-BLSD : repas 15€ par joueurs

Simple France à Moirans : 110 € par joueur + 25 € si 2 jours.

Double régional à Marzy : 100 € par doublettes

Double régional F3-F4 et M2 à Auxonne : repas 15 € par joueur/joueuse

Double France à Compiègne : 225 € par doublettes + 50 € si 2 jours.

Quadrette France à Albertville : 400€ par quadrette + 100 € si 2e jour.

Trophée de France à Vals-les-Bains : 300€ par triplète.

Régional Vétérans à Auxerre : 100 € par équipe.

France Vétérans à Roanne : 350 € par équipe + 100 € si 2 jours.

France Triple féminin à Albertville : 300 € par équipe + 100 € si 2 jours.

Clôture de la séance à 20 h 40.

Prochaine réunion le mardi 22 août 2017 à 18 h 30 à Nuits.

Secrétaire
Louis LANNI

Président
Edouard CHASTRUSSE